

DANS CE DOCUMENT :

PROGRAMME DÉTAILLÉ

APRES UN NOUVEAU
PROJET, UN NOUVEAU JOB !

FINANCEMENTS

SATISFACTION DE NOS
KINÉSITHÉRAPEUTES

TEMOIGNAGES

DERNIÈRE MISE À JOUR - MAI 2023

KINÉ RECONVERSION

LE BILAN DE COMPÉTENCES SPÉCIALISÉ POUR LES KINÉSITHÉRAPEUTES



PAR MED RECONVERSION



**KINE RECONVERSION,
Un accompagnement POUR les kinésithérapeutes,
construit PAR une professionnelle de santé.**

" Lorsque j'ai souhaité me reconvertir, j'étais une médecin perdue. J'étais certaine de vouloir changer de métier mais je n'avais aucune idée de celui que je voulais faire... Alors j'ai cherché sur internet, mais je ne savais pas ce que je cherchais...

J'aurais aimé avoir un accompagnement pour me guider, me rassurer, me donner des idées adaptées à qui je suis !

Cet accompagnement, je l'ai donc créé, pour toi, professionnel de santé en quête de reconversion qui ne sait ni quoi faire, ni comment faire"

Marion LAFFAYE
Coach & Chef de projet Med Reconversion
Médecin reconvertie



PROGRAMME DÉTAILLÉ



DESCRIPTION, PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

Notre programme consiste à accompagner les kinésithérapeutes à travers un bilan de compétences.

Il s'adresse à toute personne possédant le diplôme d'état de kinésithérapeute, qui s'interroge sur les conditions de son évolution personnelle et professionnelle et qui souhaite s'engager dans une réflexion concrète d'évolution professionnelle ou de reconversion

- Aucun prérequis n'est nécessaire

CADRE LÉGAL

QU'EST-CE QU'UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir...



Le bilan de compétences a pour objectif de permettre au bénéficiaire d'identifier ses aspirations (ses valeurs, ses besoins, sa personnalité) et d'analyser ses compétences (ses ressources, ses savoirs et ses savoir-faire, sa valeur ajoutée) afin de définir un projet professionnel. Ce projet professionnel doit lui permettre d'améliorer son niveau de satisfaction au travail, mais aussi de développer son employabilité et de sécuriser son parcours. Il s'accompagne d'un plan d'actions permettant de le mettre en œuvre. Il vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome.

Le bilan de compétences est réalisé dans un environnement garantissant la discrétion et la confidentialité et est soumis au secret professionnel.

Plus largement, il répond au cadre légal défini par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

[Consulter la description du cadre légal
sur travail-emploi.gouv](#)

ATTENDUS

Le programme Kiné Reconversion permet donc de **redéfinir et développer un projet professionnel en adéquation avec les capacités et les envies profondes du kinésithérapeute**. Les attendus sont définis personnellement et individuellement en fonction des besoins et du contexte du kinésithérapeute bénéficiaire en début de bilan et peuvent être réajustés en cours de prestation si nécessaire.

FORMAT & DURÉE

La prestation dure **14h**.

Elle se déroule en dehors du temps de travail, en parcours individuel sur **10 semaines (2,5 mois)**.

La durée peut naturellement être adaptée en fonction des besoins de chaque kinésithérapeute.

La prestation inclut :

- **Des entretiens individuels** d'une durée de 1h à 1h30 permettant des phases introspectives et prospectives
- Auxquels s'ajoute un accès à la **plateforme dédiée Med Reconversion**, offrant progressivement des contenus spécifiques faits de vidéos, exercices pratiques, mises en situations, outils... pour approfondir le bilan avec le coach

Les temps de travaux et recherches personnelles ainsi que ceux consacrés aux enquêtes métiers ne sont pas inclus dans la durée du bilan de compétences.



DÉROULÉ

Le bilan de compétences Kiné Reconversion s'articule autour de 3 phases définies :

Une phase préliminaire qui a pour objet :

- D'analyser la demande et le besoin du kinésithérapeute bénéficiaire,
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Une phase d'investigation qui permet au kinésithérapeute bénéficiaire :

- De construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- D'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Une phase de conclusion qui permet au kinésithérapeute bénéficiaire :

- De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi à 6mois avec Med Reconversion.

MÉTHODOLOGIE (1/2)

Articulée autour des 3 phases du bilan de compétences, nous avons développé une offre 100% sur-mesure pour les kinésithérapeutes.

1- EXAMINER

Comprendre ton parcours de kiné
Analyser le parcours professionnel par étapes
Structurer ta(tes) problématique(s)
Confirmer ton engagement dans la démarche



2- CONSTATER

Analyser les vraies motivations de ton désir de changement
Faire l'état des lieux de ta situation
Evaluer tes critères d'engagement au travail



3- ANALYSER

Qualifier tes forces, tes faiblesses, tes compétences, tes valeurs et centres d'intérêts
Analyser ton profil professionnel et les métiers / débouchés associés



4- EXPLORER

Te présenter les équivalences et les passerelles
T'apporter des idées concrètes de reconversion dans le milieu du soin et dans d'autres secteurs d'activités



5- NAVIGUER

T'informer des lois, des types de formation et des financements associés



MÉTHODOLOGIE (2/2)

Articulée autour des 3 phases du bilan de compétences, nous avons développé une offre 100% sur-mesure pour les kinésithérapeutes.

6- DIAGNOSTIQUER

Analyser et restituer ton profil professionnel et tes possibilités d'évolutions
-Elaborer avec toi des 1ères idées concrètes et des actions associées



7- AGIR

Construire avec toi un projet professionnel pragmatique et réaliste
Lancer des actions concrètes étape par étape



8- MOTIVER

T'accompagner pour t'aider à prendre des décisions et structurer tes choix
Challenger et confirmer avec toi le ou les projets retenu(s)



9- RÉUSSIR

Sécuriser les risques et canaliser tes craintes
Construire un CV et une lettre de motivation adaptés à ton nouveau projet
Te partager les conseils d'un médecin reconverti



10- DÉMULTIPLIER

Valider que ce projet a du sens pour toi, qu'il te redonne le plaisir du travail
T'apporter la motivation et l'autonomie dont tu as besoin pour te réaliser concrètement



PLANNING



UN ACCOMPAGNEMENT TOTAL DE 14 HEURES

(24 HEURES EN INCLUANT LE TEMPS DE RECHERCHES PERSONNELLES)

SEMAINE 1 : 1H30

Entretien

EXAMINER

SEMAINE 2 : 1H30

Module en ligne

CONSTATER

SEMAINE 3 : 1H30

Module en ligne

ANALYSER

SEMAINE 4 : 1H30

Module en ligne

EXPLORER

SEMAINE 5 : 1H30

Module en ligne

NAVIGUER

SEMAINE 6 : 1H30

Entretien

DIAGNOSTIQUER

SEMAINE 7 : 1H30

Module en ligne

AGIR

SEMAINE 8 : 1H

Entretien

MOTIVER

SEMAINE 9 : 1H30

Module en ligne

RÉUSSIR

SEMAINE 10 : 1H

Entretien

DÉMULTIPLIER

REMISE DE LA SYNTHÈSE DOCUMENTÉE

Par ton coach dédié

NOUVEAU
PROJET

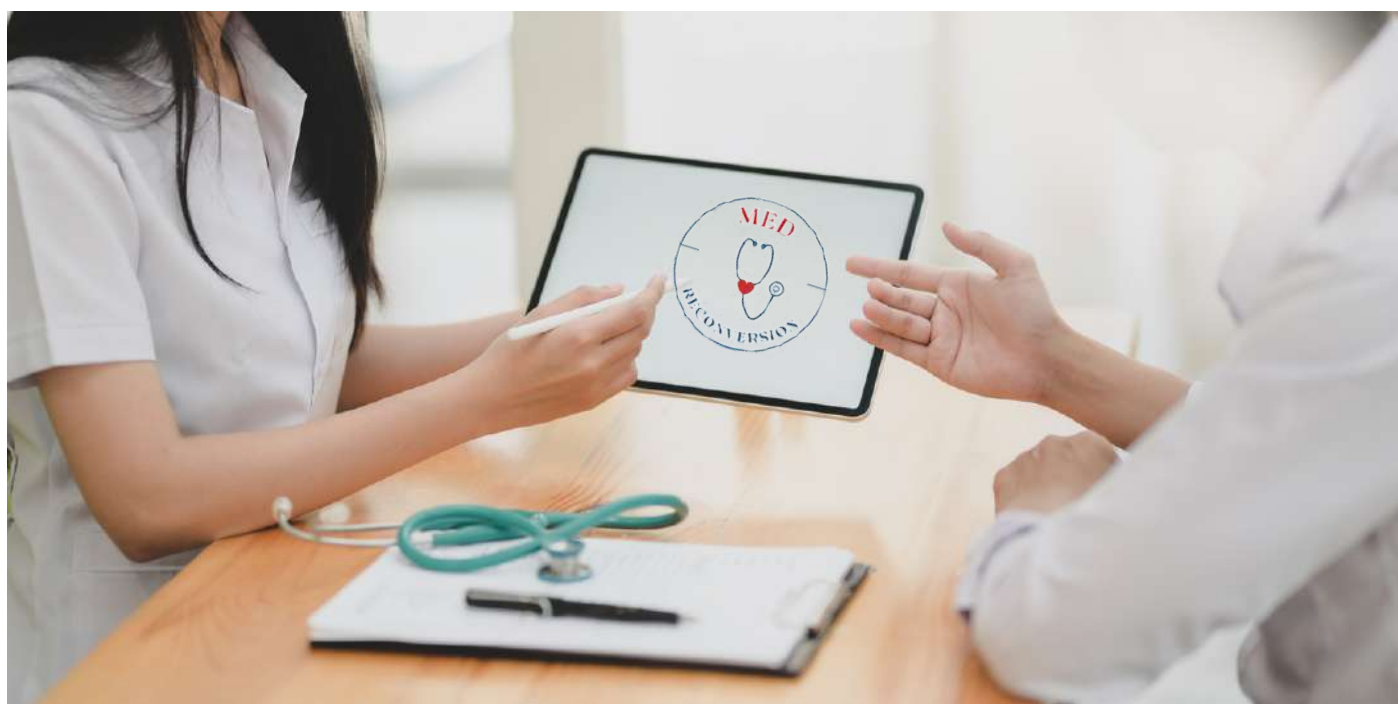
Durant le bilan, la coach reste disponible à tout moment (entre 9h et 18h) pour toute question ou besoin d'information spécifique.

OUTILS PÉDAGOGIQUES PERMETTANT L'EXÉCUTION ET LA PERSONNALISATION DE LA PRESTATION

Un ensemble d'outils sont utilisés tout au long de l'accompagnement tels que :

- Des exercices et tests personnels
- Une cartographie des compétences et points d'amélioration
- Des enquêtes terrain
- Des enquêtes de découverte métier
- Des outils d'analyse du profil professionnel permettant l'identification de métiers, évolutions, débouchés possibles, dans les soins / hors des soins, avec / sans reprise d'études
- Un outil d'aide à la décision
- Un plan d'actions et d'une feuille de route
- Des modèles de CV et lettre de motivation
- Et bien sur, une méthodologie unique développée pour les soignants.

D'autres outils et moyens spécifiques pourront être proposés par le coach en fonction des problématiques rencontrées et du projet professionnel visé. Pour cela, les coachs disposent et piochent dans une boîte à outils à leur disposition (tests, jeux de rôles, enquêtes, mises en situation, dossiers thématiques...)

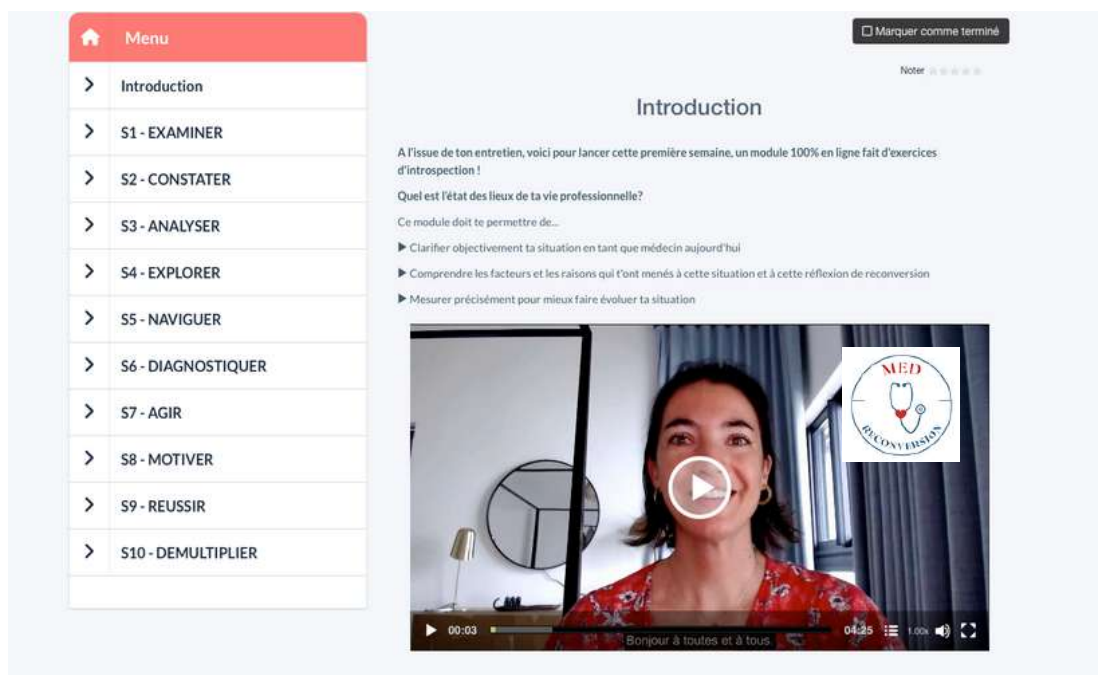


MOYENS TECHNIQUES PERMETTANT L'EXÉCUTION ET LE SUIVI DE LA PRESTATION EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

- Les entretiens en visioconférence rythment le bilan. Ils sont réalisés en toute confidentialité via **Skype®**



- Les contenus accessibles depuis un **espace personnel et sécurisé**, sur la **plateforme Med Reconversion** viennent enrichir le bilan à travers des mises en situations, des exercices et des vidéos personnalisés pour les kinésithérapeutes.



- Un émargement digital hebdomadaire est prévu pour le coach et le bénéficiaire via l'application Edusign© afin de suivre l'assiduité



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Afin de suivre notre bilan de compétences, il est demandé d'avoir à sa disposition un ordinateur personnel, une connexion internet satisfaisante et du matériel de prise de notes.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI & L'EVALUATION DES RÉSULTATS

A L'ISSUE DU BILAN...

- **Remise d'un certificat de réalisation**

- **Remise d'un document de synthèse**

Il permet de synthétiser et retracer les aspects et les conclusions du travail entrepris et pouvoir se lancer concrètement dans l'évolution professionnelle souhaitée. Il retrace les objectifs fixés pour le bénéficiaire en début de bilan, et évalue son atteinte en fin de parcours.

- **Mesure de la satisfaction du kinésithérapeute bénéficiaire**

Il est demandé au bénéficiaire de mesurer son degré de satisfaction et de donner son avis sur l'atteinte des objectifs fixés en début d'accompagnement



6 MOIS APRES LA FIN DU BILAN...

- **Evaluation de la concrétisation du projet**

Ce dernier entretien est proposé au kinésithérapeute afin d'évaluer l'évolution et la réelle mise en œuvre du projet professionnel visé. Un point est fait sur les réussites et les éventuelles difficultés.

LIEU DE LA PRESTATION

Elle se déroule en distanciel, afin de pouvoir accompagner chaque professionnel, quelle que soit sa situation géographique.

DÉLAI D'ACCES À LA PRESTATION

Il est de 11 jours ouvrés minimum s'il s'agit d'un financement via le CPF. Le niveau de priorité est évalué de façon personnalisée avec le bénéficiaire afin d'adresser au mieux son besoin.

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

La prestation est ouverte et s'adapte à tout kinésithérapeute, incluant naturellement les personnes en situation de handicap. Des adaptations pourront être mises en place en fonction des besoins et seront étudiées lors de l'entretien gratuit préalable.

Si cette situation vous concerne, n'hésitez pas à nous contacter (06 84 73 07 12) ou par mail : marion@med-reconversion.com) pour que nous puissions échanger et mettre en place les actions nécessaires.

Nous mettrons tout en œuvre, avec l'aide de nos partenaires, pour trouver les meilleures adaptations possibles.

Quelques exemples :

- Les séances en visio peuvent avoir lieu avec l'outil de votre choix, s'il respecte la confidentialité des échanges.
- Les supports pourront être adaptés et des outils spécifiques adaptés pourront être proposés
- Le rythme et les horaires pourront être aménagés
- Le soutien de l'Agefiph pourra être demandé



QUALIFICATION DES INTERVENANTS

MARION
LAFFAYE



CHEF DE PROJET &
COACH

- Diplôme de Médecin Généraliste - CHU de Bordeaux (2020)
- Doctorat en Médecine Générale - CHU de Bordeaux - Thèse " Sensibilisation & dépistage des violences conjugales" (2019-2022)
- Diplôme de coach professionnel - Certification RNCP / ICF- CoachingWays (2022)
- Diplôme de formateur professionnel - Certification RNCP - CoachingWays (2022)
- Formation "Sensibilisation au handicap" Mooc Agency (2022)

LES ENGAGEMENTS DE MED RECONVERSION

VALEURS & CONVICTIONS



- ★ A pour ACCESSIBILITÉ
- ★ B pour BIENVEILLANCE
- ★ C pour CONCRÉTISATION

DEONTOLOGIE & ETHIQUE PROFESSIONNELLE

- Respect de la personne, des valeurs humaines et du principe de neutralité
- Respect du principe de non-discrimination
- Respect du principe de confidentialité professionnelle
- Respect de la législation en vigueur
- Communication de la présente charte de déontologie

Notre équipe s'engage également à :

- Définir des objectifs personnalisés
- Donner accès aux outils et aux ressources les plus adaptés au profil et au parcours du kinésithérapeute accompagné
- Garantir un cadre sécurisé de respect de confidentialité, de bienveillance et de non-jugement qui permet de s'exprimer aussi librement que possible et en toute confiance
- Garantir la non-divulgence des échanges à un tiers, sans votre accord express

Med Reconversion s'engage également à :

- Mesurer la satisfaction de ses client.e.s, financeurs et partenair.e.s (qualité d'animation de l'intervenant et des supports, respect des objectifs et du programme, des modalités logistiques et d'accueil de la prestation, des suggestions d'axes d'amélioration)
- Mesurer l'efficacité du bilan (attentes satisfaites ou non, possibilité ou non de mettre en application)
- Suivre et prendre en compte les difficultés et réclamations de ses client.e.s
- S'engager dans une dynamique d'amélioration continue (prise en compte des évaluations et suggestions, groupes de travail, formation continue des intervenants,...)

**NOUVEAU
PROJET PRO ?
NOUVEAU JOB !**



**NOS KINÉS,
ON LES ♥ ...
ALORS ON NE LES ABANDONNE PAS !**

Grâce à une collaB' innovante,



**NON SEULEMENT,
ON T'AIDE À DÉFINIR TON NOUVEAU PROJET PRO,
MAIS ENSUITE...
ON T'AIDE À TROUVER**



TON NOUVEAU JOB APRÈS KINÉ !

- Après 10 semaines de bilan de compétences, un nouveau projet professionnel est défini avec ta coach Med Reconversion.
- Nous confions alors personnellement chacun(e) de nos kinésithérapeutes au collectif RNME (Réseau National Mission Emploi).
- Il s'agit d'une association bienveillante et dynamique qui œuvre sur tout le territoire français sur le modèle d'un cabinet de placement / recrutement.
- Un conseiller prend le relais et contacte individuellement tous nos kinésithérapeutes qui le souhaitent pour les aider à affiner leur candidature, cibler des offres précises et trouver un nouveau poste aligné avec leurs besoins, leurs critères et leur situation géographique.

Aucun supplément financier n'est à prévoir. Cette prestation fait partie intégrante du bilan de compétences, sauf refus notifié de la part du bénéficiaire.

FINANCEMENTS



PRIX DE L'ACCOMPAGNEMENT

Tarif pour 10 semaines de bilan de compétences dédié avec un.e coach :

- **1950€ NET DE TAXES AVEC UNE PRISE EN CHARGE CPF (COMPTE PERSONNEL DE FORMATION) ET/OU POLE EMPLOI**

- Pour les kinésithérapeutes exerçant dans le privé (en CDI ou CDD)
- Pour les kinésithérapeutes en libéral (tout statut confondu)
- Pour les kinésithérapeutes vacataires ou en intérim
- Pour les kinésithérapeutes inscrits à Pôle Emploi et / ou sans activité
- Pour les kinésithérapeutes du public - Avec accord de l'employeur sous conditions
- Pour les kinésithérapeutes du public en disponibilité
- Pour les kinésithérapeutes en arrêt maladie



- **1550€ NET DE TAXES AVEC UN APPORT PERSONNEL**

- Pour les kinésithérapeutes qui souhaitent conserver leur CPF
- Pour les kinésithérapeutes qui n'ont pas exercé ou n'exercent pas en France
- Pour les kinésithérapeutes qui ont un solde CPF nul ou quasi nul (jeunes diplômés, solde CPF utilisé récemment pour une autre formation)
- Pour les kinésithérapeutes du public (hospitalier, territorial ou autre) en poste qui n'ont pas l'accord de leur employeur

- **2050€ NET DE TAXES AVEC UN FINANCEMENT PAR L'EMPLOYEUR**

MODALITÉS DE FINANCEMENT & D'ACCÈS

Plusieurs financements sont possibles et peuvent être étudiés ensemble en réservant un appel gratuit afin de garantir la meilleure prise en charge. Les accès sont également développés.

LE FINANCEMENT AVEC LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Notre bilan de compétences est éligible au CPF. Tout kinésithérapeute possède un compte,

Pour connaître son solde, il suffit de se connecter ou de s'inscrire sur **www.moncompteformation.gouv**

Le solde du CPF s'exprime en euros et/ou en heures s'il y a eu des expériences dans le public auparavant (Il faudra juste les convertir : 1h = 15€)

L'inscription à notre programme se fait ensuite en quelques clics, directement via l'espace CPF



J'UTILISE MON CPF & JE M'INSCRIS DIRECTEMENT EN LIGNE AU PROGRAMME MED RECONVERSION



Suite à votre inscription en ligne, un planning d'accompagnement personnalisé ainsi qu'un livret d'accueil et un contrat à signer seront remis.

LE FINANCEMENT PERSONNEL

Notre bilan de compétences peut être réglé par différents moyens de paiements sécurisés, avec possibilité d'un échéancier en plusieurs fois via le lien suivant :

<https://infirmiereconversion.learnbox.com/commande-programme-reconversion-1/>

Suite à votre inscription en ligne, un planning d'accompagnement personnalisé ainsi qu'un livret d'accueil et un contrat à signer seront remis.

AUTRES FINANCEMENTS

Il existe d'autres financements possibles nécessitant des démarches et étant soumises à l'approbation de tierces personnes ou instances. Elles peuvent également être adaptées à certaines situations spécifiques (travailleurs handicapés,...). Nous pourrions les étudier ensemble afin de garantir la prise en charge la plus adaptée à la situation. Quelques exemples : Le plan de développement des compétences, l'ANFH, le pôle Emploi, l'AGEFIPH...

Une convention tripartite avec l'organisme / l'employeur sera signée. Un planning d'accompagnement personnalisé ainsi qu'un livret d'accueil seront également remis.

SATISFACTION



NOS RÉSULTATS

Source : enquêtes de satisfaction clients à chaud (2022-2023)

4,9/5

SATISFACTION GLOBALE

C'est la note moyenne octroyée à notre accompagnement par les soignants qui l'ont suivi



96%

Les objectifs du bilan sont-ils atteints ?

OUI TOTALEMENT

98%

Ce bilan améliore t-il votre orientation ?

OUI TOTALEMENT

100%

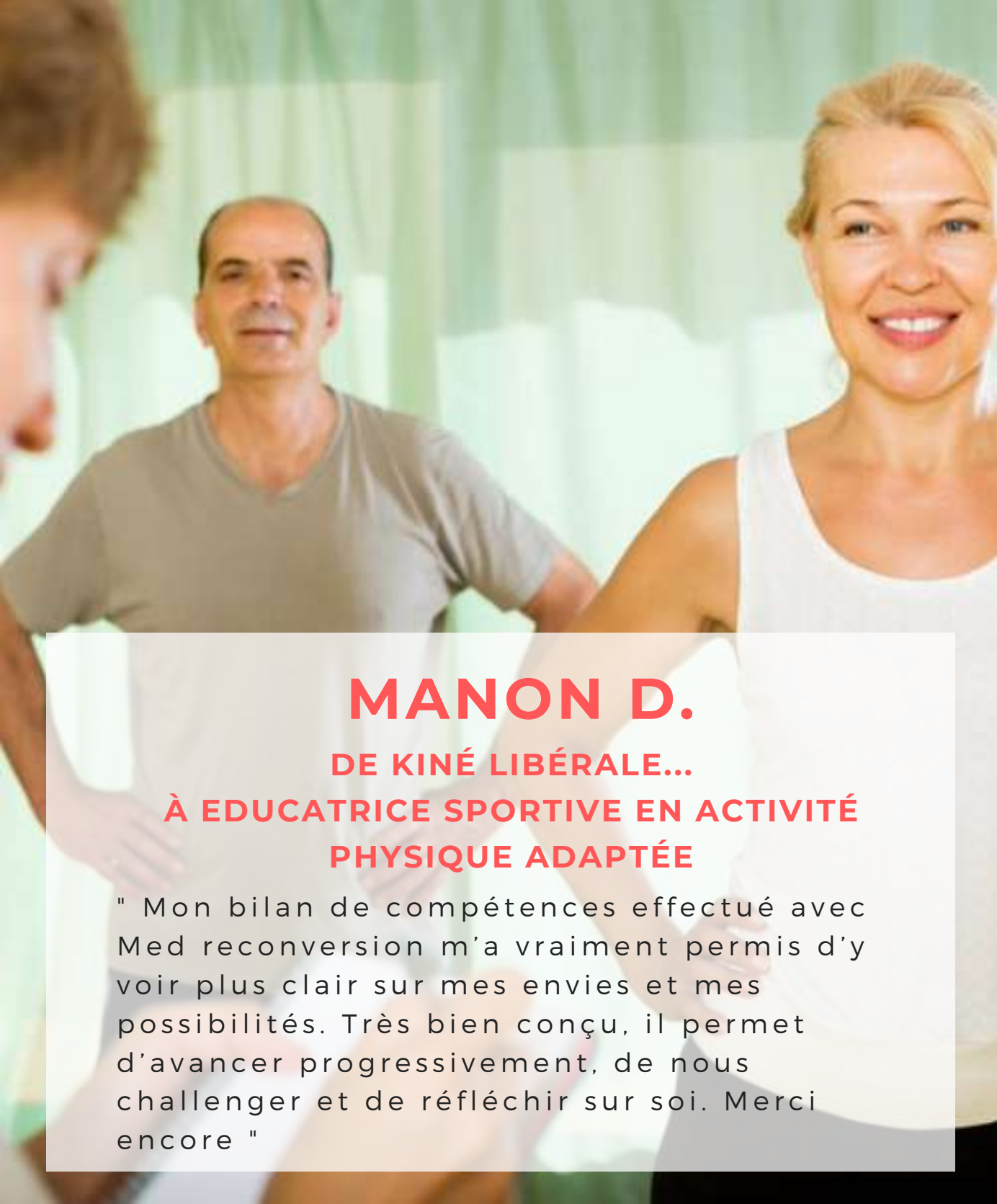
Recommanderiez-vous ce bilan ?

OUI TOTALEMENT

TÉMOIGNAGES



LES KINÉSITHÉRAPEUTES EN PARLENT MIEUX QUE NOUS...



MANON D.

DE KINÉ LIBÉRALE...

**À EDUCATRICE SPORTIVE EN ACTIVITÉ
PHYSIQUE ADAPTÉE**

" Mon bilan de compétences effectué avec Med reconversion m'a vraiment permis d'y voir plus clair sur mes envies et mes possibilités. Très bien conçu, il permet d'avancer progressivement, de nous challenger et de réfléchir sur soi. Merci encore "

**>> LIRE + DE TÉMOIGNAGES ET DE RÉCITS DE VIES DE
KINÉS RECONVERTIS >>**

LES KINÉSITHÉRAPEUTES EN PARLENT MIEUX QUE NOUS...



CATHY L.

**DE KINÉ THERMALE...
À MANAGER D'UN CENTRE BIEN-ÊTRE**

"Merci Med Reconversion pour ce programme qui m'a permis de me lancer dans ce nouveau projet. Super accompagnement de Marion qui a su être à l'écoute, bienveillante et me permettre de passer à l'action. "

**>> LIRE + DE TÉMOIGNAGES ET DE RÉCITS DE VIES DE
KINÉS RECONVERTIS >>**

LES KINÉSITHÉRAPEUTES EN PARLENT MIEUX QUE NOUS...



ISAAC V.

**DE KINÉ HOSPITALIER...
À KINÉ LIBÉRAL**

" Quelle bouffée d'air frais !! Cet accompagnement m'a poussé à une vraie introspection professionnelle sans aucun jugement. La grille d'analyse a été très utile pour évaluer les postes visés et construire MA suite professionnelle. Je recommande à 300% "

**>> LIRE + DE TÉMOIGNAGES ET DE RÉCITS DE VIES DE
KINÉS RECONVERTIS >>**

ET BIENTÔT TOI ?

Notre bilan de compétences est une offre sur-mesure, construite par une médecin reconvertie et experte dans l'accompagnement professionnel et les bilans de compétences.

Tu ressors avec un futur projet concret, réaliste et prêt à déployer

Notre bilan est éligible au CPF (Compte personnel de formation)

J'ai besoin de changement dans ma vie pro

Je réserve mon accompagnement gratuit de 30min avec
Med Reconversion



BILAN DE COMPÉTENCES SPÉCIALISÉ POUR LES KINÉSITHÉRAPEUTES

PAR MED RECONVERSION



CONTACT

MARION LAFFAYE

MARION@MED-RECONVERSION.COM

+336 84 73 07 12



71, AVENUE DES TERNES - 75017 PARIS

SIRET : 88955720300011

**NUMÉRO DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ :
11756146075 AUPRÈS DU PRÉFET D'ÎLE-DE-
FRANCE POUR L'ORGANISME INFIRMIÈRE
RECONVERSION**

MENTIONS LÉGALES :

La structure générale, ainsi que les textes et contenus de ce document sont la propriété de la marque Med Reconversion, détenue par Infirmière Reconversion. Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel de ce document, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse d'Anne-Sophie Minkiewicz, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. "Les informations, pictogrammes, photographies, images, textes, sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. À ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale de ce document sont interdits. La copie sur support papier à usage privé de ces différents objets de droits est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord préalable et écrit de l'auteur est strictement interdite".